COMITE DIRECTEUR
14/06/23

Présents : Xavier MORTAGNE, Pascal BOYADJIS, Jean-Michel CLEROY, Michel GARDAHAUT, Anne GAUTIER, Jean-Louis GAUTIER, Karen ROBERT RICHARD, Yoann SERRE.

Excusés : Claudine et Frédéric BOUVET

Ordre du jour :

- Organisation des animations à venir
- Point Subventions
- Point Matériel
- Point Financier
- Point Travaux
- Questions diverses
- Informations importantes
- Date de la prochaine réunion

Organisation des animations à venir :

- **Charcot : du vendredi 23 au dimanche 25 juin**

De nombreux archers ont répondu présents pour venir aider.
Jean-Louis a récupéré un véhicule pour le chargement du matériel vendredi soir. Le véhicule restera à Lohéac avec le matériel puisque le terrain sera surveillé.

Nous prévoyons d'apporter :

- 5 ou 6 supports de cibles,
- 5 égertons
- la cible « cochon » 3D
- une dizaine de blasons 80 cm
- 1 ou 2 blasons « nature »
- les clous
- les arcs faibles puissances

- les 4 arcs noirs enfants,
- les palettes et protèges bras ERA,
- la boite à plots,
- la mallette « réparation »,
- les reposes flèches,
- la trousse de secours,
- le gel hydroalcoolique,
- les ballons de baudruche

Comme l'année dernière, l'organisation de la manifestation donnera des tickets repas. Leur nombre étant limités, chaque bénévole apportera son repas et nous mettrons à disposition ce que nous récupérerons grâce aux tickets repas.

Le tarif pour les visiteurs sera également le même que la dernière fois : 3 euros les 6 flèches.

- Fête du Sport de Saint Jacques : 30 juin

La fête du Sport aura lieu de 18h à 21h au stade Allende. Anne fera un Framadate, Nous aurons besoin de bénévoles. Il s'agit de faire découvrir le Tir à l'Arc aux visiteurs.

- **7 juillet : 14h-17h** :

Nous avons aussi été sollicité pour une découverte de notre sport pour un groupe d'adultes en situation d'isolement et de fragilité psychique. Il s'agit d'un groupe de 9 personnes pour l'après-midi. Jean-Louis et Xavier seront présents.
Nous demanderons une indemnité de 100 euros la prestation.

- Centre de Loisirs : le 23 août de 14h à 16h30

Le Club a été sollicité pour faire une animation pour 24 enfants. Jean-Louis et Pascal feront l'encadrement mais il faudrait au moins 2 personnes supplémentaires.

- Forum des Associations : le 9 septembre

Comme tous les ans, nous allons être représentés au Forum à Alice Milliat et nous ferons nos portes ouvertes en même temps au complexe pour que les visiteurs puissent essayer le tir à l'arc dès leur prise d'informations. Michel sera accompagné par Laeticia et Nicolas au forum ; il faudra des bénévoles pour l'animation au complexe.
Une publication sera faite sur le site internet et sur Facebook.

- Nous allons à nouveau organiser des stages (toutes catégories) mais également peut être une découverte « parcours » et « campagne » puisque les Clubs de Liffré et Pleumeulec sont volontaires pour nous prêter leurs terrains. Merci à eux.

Point subventions :

La subvention FDVA2 nous a été refusée car les associations ne sont pas prioritaires. Nous la redemanderons l'année prochaine.

Nous demandons à l'OJS une subvention raisonnable au vu des travaux déjà accordés pour le Pas de Tir extérieur (environ 40 000 euros). Nous demandons à changer les 2 premiers murs de stramits et/ou avoir un panneau d'affichage à l'entrée de la salle ou en bas sur le terrain.

Nous sommes en attente de la subvention ANS. La réponse devrait arrivée fin juin.

Point Matériel :

Les arcs des jeunes seront récupérés le 21 ou le 28 juin pour les jeunes.
Salomé rendra son arc après son stage du 11 au 13 juillet (autorisation de Xavier).

Un point sera fait sur le matériel loué aux adultes lorsqu'ils viennent tirer pour en vérifier l'état et noter les éventuelles réparations à faire dans le classeur rouge qui se trouve dans l'armoire. Ils profiteront ainsi de leur licence jusqu'au bout de la saison.

Le lundi, Michel et Jean-Michel peuvent faire la vérification des arcs adultes pendant la séance.

Anne enverra un Framate pour savoir qui revient l'année prochaine pour ceux qui le savent déjà.

Xavier prendra le relais de l'organisation du matériel en septembre, Frédéric n'étant pas disponible avant le 15 octobre.

En termes d'achat, nous envisageons l'acquisition d'un détecteur de métaux pour retrouver facilement les flèches, entres autres, et ainsi garder un terrain « propre ».

Point financier :

Le suivi de l'exercice 2023 est à - 2 528,71 euros, ce qui est normal à ce moment de la saison.

Pour des raisons financières mais également égalitaires entre archers, il est décidé, à la majorité des présents des membres du Bureau de limiter la prise en charge des concours dans chaque catégorie à 3 plutôt qu'à 5, quelle que soit l'arme utilisée .
En effet, nous commençons à être nombreux à participer aux concours, cela coûte plus de 2000 euros par saison. Nous pouvons financer plusieurs départs par week-end.
En revenant à 3 prises en charge, cela nous permettra de pouvoir continuer à financer les concours pour de nouveaux compétiteurs puisque leur nombre devrait augmenter mais aussi de garder du budget pour des stages BE par exemple pour un équilibre entre compétiteurs et archers « loisirs ».
Les concours CD35 et Régional Bretagne resteront pris en charge (budget restant à voter).
Il est donc acté aujourd'hui la modification de l'article 9 du règlement du Club.

Nous avons un bon d'achat de 50 euros à Bretagne Archerie a dépensé avant le 31 juillet. Il est proposé de s'en servir pour changer le rond mousse central de la cible extérieure.

Point Travaux :

Les travaux du pas de Tir extérieur ont pris du retard. Il est principalement dû à une incompréhension de l'entreprise et au respect du cahier des charges. La Mairie est en attente de nouvelles. Nous serons informés.

La lasure qui devait être réalisée par nos soins est reportée à la rentrée.
En revanche, nous conservons la date du 9 juillet pour l'organisation d'un pot de fin d'année. Le Club paiera l'apéritif et les boissons. Chacun apportera son repas. Un barbecue sera mis à disposition.
Anne enverra un Framadate pour connaître le nombre de participants.

Questions diverses :

Frédéric nous a proposé par mail la création de commissions au sein du Bureau. Après discussion, cela nous semble inutile car nous sommes peu et arrivons à nous répartir les tâches. Il ne nous paraît pas judicieux de créer des sous-groupes.

Frédéric étant absent à cette réunion, nous en reparlerons pour peut-être mieux comprendre l'idée.

En revanche, il est rappelé que tout le monde est bienvenu pour proposer des idées mais également prendre en charge des sujets. Vous pouvez même être invités aux réunions en tant que consultants.

Informations importantes :

La fin des entraînements jeunes est prévue le 28 juin et celle des adultes le 10 juillet.

La reprise aura lieu le 11 septembre pour les adultes et le 13 septembre pour les enfants.

A la rentrée, Anne proposera une trame à remplir pour les demandes de mandat car actuellement il n'est pas facile de s'y retrouver avec tous les critères demandés pour les différentes catégories.

Pour annulation d'un départ lors d'un concours, merci de prévenir Jean-Louis et Michel pour que le remboursement puisse se faire en amont de la date auprès du club accueillant. Un rappel sera ajouté sur le Framadate de réservation.
C'est à chacun de se souvenir à quel concours et à quelle date il s'est inscrit. En cas d'oubli, le Club vous réclamera le remboursement de l'inscription.

Nous avons autorisé les boulistes à prendre la salle le dimanche 25 juin.

Le Pas de Tir extérieur sera inaccessible du 11 au 13 juillet dans le cadre de l'animation « Performance Jeunes ».

<u>Date de la prochaine réunion</u> :

La prochaine réunion est programmée le 30 août (à défaut le 6 septembre) à 18h30 au foyer du complexe.

La Secrétaire Générale,
Karen ROBERT RICHARD

Le Président,
Xavier MORTAGNE